



# PASSEPORT

Dépôt de dossier sur rendez-vous  
uniquement : au 04 67 88 87 00

le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ h

## Dans tous les cas



- Pré-demande réalisée en ligne sur : <https://www.service-public.fr/>  
OU LE DOCUMENT cerfa

cerfa N°12100\*02 (Vert / majeur) cerfa N°12101\*02 (orange / mineur)

### COMPLÉTÉ EN NOIR, en LETTRES MAJUSCULES et AVEC LES ACCENTS. .

- 1 photographie d'identité conforme (35x45 mm, tête nue, sans expression, bouche fermée, recommandé sans lunettes) de moins de 6 mois, non découpée, sans défaut ni pliure, (photographe ou Photomaton©)
- 1 justificatif de domicile de moins d'un an à votre nom (EDF, téléphone)  
*si vous êtes majeur et hébergé : attestation d'hébergement + copie CNI de l'hébergeant + facture EDF ou téléphone*
- 1 timbre fiscal. Adultes: 86 €, 15 à 18 ans: 42€, moins de 15 ans: 17 €
- Original de la carte d'identité du parent accompagnant un mineur.  
*Le cas échéant copie complète du jugement de divorce + autorisation de l'autre parent avec signature légalisée (mairie) + copie carte d'identité.*
- Copie du jugement de divorce pour les mineurs de parents divorcés.  
*copie CNI de l'hébergeant + facture EDF ou téléphone*
- 1 document officiel avec photo : original (carte d'identité)

## Selon votre situation

### Pour une 1<sup>er</sup> demande

- Carte nationale d'identité
- Si aucun titre sécurisé : acte de naissance<sup>(1)</sup> intégral avec mention de moins de 3 mois et justificatif de nationalité le cas échéant.

### Pour un renouvellement

- L'ancien passeport
- Pour les titres périmés de plus de 5 ans 1 Acte de naissance<sup>(1)</sup> intégral avec mention de - 3 mois

### Pour un renouvellement suite à perte ou vol.

- La déclaration de perte ou vol (vol gendarmerie)
- Acte de naissance<sup>(1)</sup> intégral avec mention de - 3 mois
- Avis d'impôts à défaut attestation assurance maladie ou livret de famille

**Présence du titulaire obligatoire** [des parents]

**Les dossiers incomplets ne seront pas recueillis**

(1) voir au dos